

Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sans frais, en composant le 1 800 792-9355, en écrivant à CI Investments Inc., 15, rue York, 2e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3, ou en visitant notre site Web, au www.ci.com, ou le site Web de SEDAR, au www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par l'une de ces méthodes pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI (le Fonds) est de procurer un revenu d'intérêts ainsi qu'un degré relativement élevé de stabilité du capital.

Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, le conseiller en valeurs privilégie les titres à revenu fixe tels que les obligations, les débetures, les actions privilégiées et les billets émis au Canada par les gouvernements fédéral et provinciaux, par les municipalités et par les sociétés, ainsi que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs, les emprunts bancaires et les instruments de créance à taux variable en vue de structurer un portefeuille assorti d'une durée moyenne de 1,5 an au minimum et de 3,5 ans au maximum. Dans ce cadre, le conseiller en valeurs met l'accent sur les obligations de grande qualité sur le plan du crédit.

Pour le moment, il est prévu que les actions privilégiées ne représenteront généralement pas plus de 25 % de l'actif du Fonds, les actions ordinaires pas plus de 5 %, les obligations à rendement élevé et les obligations non notées pas plus de 25 %, les titres étrangers pas plus de 30 % et les positions en monnaies étrangères pas plus de 10 %.

Pour une analyse détaillée de l'objectif et des stratégies de placement du Fonds, veuillez vous reporter au prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

RISQUE

Durant la période ou l'exercice, aucune modification apportée au Fonds n'a eu d'incidence importante sur le niveau de risque global associé à celui-ci. Les risques liés aux placements dans ce Fonds sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou ses modifications. Le gestionnaire procède à un examen de la notation du risque du Fonds, au moins chaque exercice, selon la méthodologie exigée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Toute modification apportée à la notation du risque durant la période ou l'exercice découle d'un tel examen et ne repose pas sur des changements apportés à l'objectif ou aux stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Du 31 mars 2022 au 31 mars 2023, l'actif net du Fonds a diminué de 16,7 million(s) de dollars pour s'établir à 63,6 million(s) de dollars. Le Fonds a enregistré des rachats nets de 13,2 million(s) de dollars au cours de l'exercice. Le rendement du portefeuille a réduit l'actif de 0,9 million(s) de dollars. Le Fonds a versé des distributions totalisant 2,6 million(s) de dollars. Les parts de série I ont dégagé un rendement de -1,0 % après paiement des honoraires et des frais pour la période d'un an close le 31 mars 2023. Durant la même période, l'indice de référence du Fonds a dégagé un rendement de 0,7 %. Ce dernier est l'indice de rendement global des obligations à court terme FTSE Canada (l'indice de référence ou l'indice).

La hausse de l'inflation au cours de l'exercice a fait grimper les rendements obligataires. La croissance économique a continué à ralentir, ce qui a augmenté le risque de récession dans de nombreuses régions. Les faillites d'une poignée de banques régionales américaines en mars 2023 ont été à l'origine d'un élargissement des écarts de crédit (l'écart de rendement entre des titres d'échéances similaires mais de qualité de crédit différente), en particulier dans le secteur des services financiers.

Le Fonds a sous-performé son indice de référence au cours de l'exercice. L'exposition aux bons du Trésor américain plutôt qu'aux obligations canadiennes a nuí au rendement du Fonds, les bons du Trésor américain ayant affiché un rendement inférieur. La surpondération du Fonds dans le secteur des services financiers a également nuí à la performance. Les obligations de Teekay Offshore Partners L.P. à 8,5 %, échéant le 15 juill. 2023 et du Trésor américain à 2,625 %, échéant le 15 févr. 2029, ainsi que les obligations perpétuelles émises par la Banque Toronto-Dominion (3,662 %), la Banque Royale du Canada (4,2 %) et la Banque Toronto-Dominion (5,75 %) ont été les plus grands obstacles au rendement du Fonds.

Nous avons augmenté l'exposition du Fonds aux obligations de sociétés au cours de l'exercice, ce qui a contribué à son rendement. Parmi les principaux contributeurs individuels au rendement du Fonds, on compte les participations dans 407 International Inc. à 2,43 %, échéant le 4 mai 2027, TELUS Corp. à 3,75 %, échéant le 10 mars 2026 et TMX Group Ltd. à 3,779 %, échéant le 5 juin 2028, ainsi qu'une obligation perpétuelle émise par la Banque de Montréal (7,373 %).

Nous avons ajouté une nouvelle participation dans le Fonds 407 International Inc. à 2,43 %, échéant le 4 mai 2027 et augmentation d'une position existante du Fonds dans les obligations perpétuelles émises par BAC Capital Trust XIV (4,0 %). Une participation dans Teekay Offshore Partners L.P. à 8,5 %, échéant le 15 juill. 2023 a été éliminée du Fonds, et une obligation perpétuelle émise par la Banque de Montréal (7,373 %) a été réduite.

Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Les données économiques continuent d'indiquer un risque accru de récession. Si l'on ajoute à cela les récentes turbulences du secteur des services financiers, des risques importants pèsent toujours sur l'économie. Nous favorisons l'investissement dans des crédits de haute qualité et l'ajout de durée (sensibilité aux taux d'intérêt) par l'entremise de titres d'obligations souveraines.

Administrateur

Le 24 octobre 2022, Fiducie RBC Services aux investisseurs a cessé d'agir à titre d'administrateur du Fonds et la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon a commencé à agir à ce titre.

Comité d'examen indépendant

Le 6 octobre 2022, John Sheedy est devenu membre du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds CI.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Gestionnaire, conseiller en valeurs, fiduciaire et agent chargé de la tenue des registres

CI Investments Inc. est le gestionnaire, le conseiller en valeurs, le fiduciaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds. CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp. En contrepartie de frais de gestion, le gestionnaire fournit les services de gestion nécessaires aux activités courantes du Fonds. Il s'acquitte de tous les frais d'exploitation du Fonds (à l'exception des impôts et taxes, des coûts d'emprunt et des nouveaux frais imposés par le gouvernement) moyennant des frais d'administration.

Les taux des frais de gestion et des frais d'administration au 31 mars 2023, pour la série ou catégorie ou pour chacune des séries ou catégories, selon le cas, sont indiqués ci-après :

	Taux des frais de gestion annuels (%)	Taux des frais d'administration annuels (%)
Série I	Payés directement par les investisseurs	Payés directement par les investisseurs

Le Fonds n'offre que des parts de série I, par conséquent les frais de gestion et d'administration sont négociés directement avec chaque investisseur et payés directement au gestionnaire conformément aux frais à l'égard de la convention relative au compte de série I. Veuillez consulter la partie A du prospectus simplifié pour obtenir plus de détails.

Comité d'examen indépendant

Le gestionnaire, en ce qui concerne le Fonds, a reçu les instructions permanentes suivantes de la part du CEI en ce qui concerne les transactions entre parties liées :

Les instructions permanentes applicables exigent, entre autres, que les opérations entre parties liées soient effectuées conformément aux politiques et procédures du gestionnaire et à la loi applicable et que le gestionnaire rende compte périodiquement des opérations entre parties liées au CEI et informe le CEI de toute violation importante de ces politiques. Les politiques et procédures du gestionnaire exigent que les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées a) soient libres de toute influence de la part d'entités liées au gestionnaire et ne prennent en compte aucun facteur touchant une entité liée au gestionnaire; b) représentent l'appréciation commerciale du gestionnaire sans égard à des facteurs autres que l'intérêt véritable du Fonds; c) respectent les limites fixées par la loi applicable; et (d) aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

À moins d'indication contraire ci-dessus dans la section Opérations entre parties liées, le Fonds ne faisait partie d'aucune opération entre parties liées durant la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023. Si le Fonds a investi dans des opérations entre parties liées, il s'est appuyé sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations entre parties liées au cours de cette période ou de cet exercice de référence.

Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le ou les tableaux suivants, qui présentent les principales données financières relatives au Fonds, ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les cinq dernières périodes ou derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part (\$)	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période ou de l'exercice indiqué	
	Actif net à l'ouverture de la période ou de l'exercice	Revenu total	Charges (déduction faite des distributions)	Profits (pertes) réalisés(e)s de la période ou de l'exercice	Profits (pertes) latent(e)s de la période ou de l'exercice	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités	Revenu net de placement (déduction faite des dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Série I ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾												
Début des activités : 1 juin 2017												
31 mars 2023	8,86	0,28	-	(0,54)	0,14	(0,12)	(0,33)	(0,01)	-	-	(0,34)	8,43
31 mars 2022	9,60	0,27	-	(0,01)	(0,44)	(0,18)	(0,44)	(0,02)	-	-	(0,46)	8,86
31 mars 2021	9,54	0,27	-	0,02	0,10	0,39	(0,31)	(0,01)	-	-	(0,32)	9,60
31 mars 2020	9,69	0,30	-	(0,06)	0,06	0,30	(0,41)	-	-	-	(0,41)	9,54
31 mars 2019	9,75	0,29	-	(0,12)	0,12	0,29	(0,39)	-	-	-	(0,39)	9,69

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au moment considéré. L'augmentation ou la diminution de l'actif net par part liée aux activités est calculée à partir du nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au cours de la période ou l'exercice.

3) Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

4) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 mars.

Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Ratios et données supplémentaires

	Total de l'actif net en milliers de dollars	Nombre de parts en circulation en milliers	Ratio des frais de gestion avant taxes %	Taxe de vente harmonisée %	Ratio des frais de gestion après taxes %	Taux effectif de la TVH pour la période ou l'exercice %	Ratio des frais d'opérations %	Taux de rotation du portefeuille %
Série I ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾								
Début des activités : 1 juin 2017								
31 mars 2023	63 563	7 542	-	-	-	-	-	33,51
31 mars 2022	80 310	9 063	-	-	-	-	-	50,07
31 mars 2021	197 655	20 579	-	-	-	-	-	60,19
31 mars 2020	300 299	31 473	-	-	-	-	-	42,67
31 mars 2019	724 302	74 742	-	-	-	-	-	49,35

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction) imputées au Fonds et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges du ou des fonds sous-jacents, le cas échéant. Le taux effectif de la TVH est calculé en utilisant le taux applicable à chaque province selon la résidence du porteur de parts et peut être différent de 13 %.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges liées au ou aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période ou l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période ou exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période ou cet exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période ou l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille correspond au moindre du coût des achats et du produit des ventes de titres en portefeuille au cours de la période ou l'exercice (déduction faite de la trésorerie et des placements à court terme arrivant à échéance dans moins d'un an et déduction faite des actifs acquis dans le cadre d'une fusion, le cas échéant) divisé par la juste valeur moyenne mensuelle des placements au cours de la période ou l'exercice.

5) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 mars.

Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI

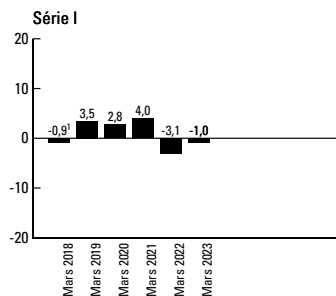
Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

RENDEMENT PASSÉ

Cette section contient une description du rendement passé du Fonds, lequel n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les données présentées reposent sur l'hypothèse que les distributions versées par le Fonds au cours de la ou des périodes ou du ou des exercices indiqués aient été réinvesties dans des parts supplémentaires des séries ou catégories pertinentes du Fonds. De plus, elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement et des autres frais facultatifs qui auraient eu pour effet de réduire le rendement.

Rendement annuel

Le ou les graphiques suivants présentent le rendement annuel du Fonds pour chaque période ou exercice indiqué et illustrent la variation du rendement d'une période ou exercice à l'autre. Le ou les graphiques montrent, sous forme de pourcentage, l'augmentation ou la diminution, calculée en date du dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de la période ou l'exercice en question, sauf indication contraire.



1 Le rendement de 2018 couvre la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mars 2018.

Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Fonds pour chaque exercice présenté, comparativement à ceux de l'indice de rendement global des obligations à court terme FTSE Canada.

L'indice des obligations à court terme FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation de marché qui mesure le rendement du marché canadien des titres à revenu fixe de bonne qualité. Il regroupe un panier diversifié d'obligations de qualité émises par le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités et les sociétés. L'indice est constitué d'obligations à taux fixe libellées en dollars canadiens, dont la durée jusqu'à l'échéance est de un à cinq ans. Il s'agit d'un sous-indice de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

La section « Résultats d'exploitation » du présent rapport contient une analyse du rendement du Fonds en comparaison de celui de l'indice de référence.

	Un an (%)	Trois ans (%)	Cinq ans (%)	Dix ans (%)	Depuis la création (%)
Série I	(1,0)	(0,1)	1,2	s.o.	1,7
Indice de rendement global des obligations à court terme FTSE Canada	0,7	0,0	1,3	s.o.	0,7

Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

APERÇU DU PORTEFEUILLE au 31 mars 2023

Catégorie	% de l'actif net	Catégorie	% de l'actif net	Les 25 principaux titres	% de l'actif net
Répartition par pays		Répartition par secteur			
Canada	88,8	Services financiers	26,2	Obligation du Trésor américain, 2,63 %, 15 février 2029	6,0
E.-U.	9,4	Obligations d'Etat canadiennes	14,1	Province de la Colombie-Britannique, série T, 9 %, 23 août 2024	3,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8	Obligations provinciales	11,1	Alimentation Couche-Tard Inc., série 5, 3,6 %, 2 juin 2025	3,1
Autres actifs (passifs) nets	0,6	Obligations d'Etat étrangères	8,8	Banque de Nouvelle-Écosse (La), 2,29 %, 28 juin 2024	3,1
Bermudes	0,4	Produits industriels	8,4	Bell Canada, 2,7 %, 2 mars 2024	3,1
Contrat(s) de change à terme	0,0	Services de communication	8,3	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 2,55 %, 15 mars 2025	3,1
		Energie	6,1	Ville de Québec, 3,05 %, 3 septembre 2024	3,1
		Services publics	5,4	Province de l'Ontario, 2,6 %, 2 juin 2025	3,1
		Biens de consommation de base	4,8	Province de Québec, 2,75 %, 1er septembre 2025	3,1
		Obligations municipales	4,6	Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,9 %, 15 septembre 2026	3,0
		Biens de consommation discrétionnaire	0,8	Intact Corporation financière, 1,21 %, 21 mai 2024	3,0
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8	Pembina Pipeline Corp., 3,71 %, 11 août 2026	3,0
		Autres actifs (passifs) nets	0,6	TransCanada Pipelines Ltd., 3,3 %, 17 juillet 2025	3,0
		Contrat(s) de change à terme	0,0	Gouvernement du Canada, 0,5 %, 1er septembre 2025	2,9
				Banque Manuvie du Canada, 1,5 %, 25 juin 2025	2,9
				Obligation du Trésor américain, 1,5 %, 15 février 2030	2,8
				Banque Toronto Dominion (La), série 27, convertibles, taux variable, 1er octobre 2027	2,6
				Banque Royale du Canada, convertibles, taux variable, 24 février 2027	2,4
				Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,32 %, 22 février 2024	2,3
				407 International Inc., 1,8 %, 22 mai 2025	2,2
				Chemin de fer Canadien Pacifique, 2,54 %, 28 février 2028	2,2
				Gouvernement du Canada, 0,25 %, 1er mars 2026	2,2
				Banque de Nouvelle-Écosse (La), série 1, convertibles, taux variable, 27 juillet 2081	1,7
				Banque de Montréal, 4,31 %, 1er juin 2027	1,6
				Province de l'Ontario, 3,5 %, 2 juin 2024	1,6
				Total de l'actif net (en milliers de dollars)	63 563 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour seront disponibles sur une base trimestrielle.

REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le Fonds, ses futurs résultats, stratégies et perspectives, et d'éventuelles futures actions du Fonds. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le Fonds que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants : la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-là. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.